
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2019

- Clubs présents : CN Capdenac, CN de Saint-Affrique, CN Villefrancois, Grand Rodez Natation, SO Millau.
- Clubs absents : CN Causse et Vallon, Dauphins Decazeillois.
- Présents : Sonia ANDURAND, Christophe CALVEZ, Franck CORTESE, Bernard DALMON, Muriel DELTOUR, Josian FRAYSSE, Cyril PAILHOUS, Vincent THOMAS, Frédérique VANJAK, Lilian VERMOREL, Patrice VIDAL et Julien VILLE.
- Excusés : Jean-François GAILLARD, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron.
Dominique CHABANET, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aveyron.
Sébastien SUDRE, Vice-président, Comité Départemental Aveyron de Natation.

Début des travaux de l'Assemblée Générale : 10h25

- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 janvier 2018 :** le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Rapport Moral – intervention de Bernard DALMON.

Bernard DALMON adresse ses meilleurs vœux à l'Assemblée Générale pour l'année 2019. Dans son discours introductif, il fait part d'un sentiment partagé sur l'évolution de la gouvernance du sport. Il rappelle aussi l'intérêt de la réforme de la licence et *de facto* l'obligation de licencier tous les adhérents conformément aux Statuts de la Fédération Française de Natation. En termes d'équipements, Bernard DALMON s'inquiète de l'évolution des financements via le Conseil National pour le Développement du Sport. Il exprime sa satisfaction au sujet des résultats sportifs à l'échelle départementale notamment des résultats en Eau Libre. Il félicite particulièrement le club SO Millau pour son implication dans l'accueil de manifestations en Eau Libre.

Durant la dernière saison, le dispositif du plan « J'Apprends A Nager » a été mis en place par le biais de 19 stages organisés par 4 clubs Aveyronnais, ce qui a concerné 207 enfants. Plus généralement, l'état départemental des licences sur les dernières saisons est disponible ci-après :



	2017 / 2018			2016 / 2017			2015 / 2016			2014 / 2015			2013 / 2014			2012 / 2013			2011 / 2012
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	F	H	T	T
GRAND RODEZ NATATION	286	303	589	296	306	602	282	277	559	247	254	501	241	236	477	243	219	462	664
C.N DE ST-AFFRIQUE	9	18	27	22	25	47	69	59	128	60	65	125	98	48	146	35	36	205	414
CN DE CAUSSE ET VALLON	53	79	132	48	43	91	37	41	78	28	30	58	32	38	70	786	400	71	56
SO MILLAU N	149	140	289	177	147	324	233	243	476	192	159	351	814	379	1193	53	34	1186	1199
DAUPHINS DECAZEVILLE	5	5	10	100	94	194	69	68	137	52	61	113	60	50	110	123	94	87	76
CN CAPDENAC	0	0	0	25	45	70	152	86	238	148	86	234	140	97	237	126	88	217	159
CN VILLEFRANCHE-DE-RGUE	134	141	275	170	214	384	232	218	450	165	152	317	148	122	270	140	65	214	275
			1322			1712			2066			1699			2503			2442	2843

A ce jour, le nombre de licences à la Fédération Française de Natation s'élève à 1855.

Concernant la pratique sportive, plusieurs faits marquants ont ponctué la saison avec, notamment, l'organisation de 15 journées de compétitions départementales.

Sur le plan institutionnel, l'implication du Comité Départemental Aveyron de Natation est significative puisque 3 élus siègent au Comité Directeur (dont 2 au Bureau) de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et 2 élus au Bureau de la Fédération Française de Natation.

Pour conclure, Bernard DALMON formule ses remerciements à l'égard du Conseil Départemental, des Municipalités et Communautés de Communes pour leur soutien direct et indirect. Il remercie également les clubs, dirigeants, éducateurs et officiels (Natation Course : 11 officiels A, 50 officiels B et 79 officiels C pour 2 670 heures d'arbitrage ; Eau Libre : 1 officiel A et 2 officiels B pour 100 heures d'arbitrage) pour leur investissement et le travail accompli.

Compte-tenu de ces informations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Composition du Comité Directeur.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale approuve le remplacement de Hervé HUMILIERE et Valérie TREZIERES par Christophe CALVEZ et Frédérique VANJAK, respectivement.

3. Rapport financier – intervention de Cyril PAILHOUS.

Le bilan financier comprenant la répartition de l'aide provenant du Conseil National pour le Développement du Sport de l'année 2017, versée en 2018, est présenté (cf. ci-après). Le montant de cette dernière diminue de 12 000 € à 4 250 € affectés aux activités du nager forme santé (maintien du capital santé en luttant contre l'obésité, prévention contre toutes conduites sédentaires, bienfaits cardiovasculaires) pour 2250 € et à l'accueil de public en situation de handicap mental ou physique pour la découverte du milieu aquatique à hauteur de 2 000 €. Le budget du Comité Départemental est valorisé par une contribution en nature de 78 782 €



(bénévolat et mise à disposition d'équipements). Le bilan financier présente, à l'issue de l'exercice 2017-2018, un solde débiteur de 4 956,49 € et une disponibilité en trésorerie de 15 153,37 € au 31 décembre 2018.

CHARGES		PRODUITS	
ASSEMBLEE GENERALE+REUNIONS	262,00 €	CNDS	4 250,00 €
ACTION CD12	4 756,09 €	COMITE REGIONAL	
CHALLENGE 12 (coupes+médailles)	1 014,64 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL (aide manifestations)	1 398,80 €
AIDES ACCORDEES		CONSEIL DEPARTEMENTAL (aide fonctionnement)	2 200,00 €
CDOS	245,00 €	MANIFESTATIONS SPORTIVES (engagements)	3 053,90 €
F.F.N.	180,00 €	INTERETS LIVRET	126,22 €
TENUES EQUIPEMENTS	1 256,50 €	FONDS PROPRES	
FRAIS DEPLACEMENTS + FORMATIONS + DIVERS	1,18 €		
CNDS RETOUR AUX CLUBS SUITE AUX ACTIONS	8 270,00 €		
TOTAL	15 985,41 €	TOTAL	11 028,92 €
BENEVOLATS et MAD BASSINS	78 782,00 €	BENEVOLATS et MAD BASSINS	78 782,00 €
	94 767,41 €		89 810,92 €
SOLDE			-4 956,49 €

Compte-tenu de ces informations, le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Le budget prévisionnel 2018-2019 est disponible, à titre indicatif, ci-après.

CHARGES		PRODUITS	
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + RÉUNIONS	500,00 €	CNDS	4 000,00 €
ACTION CD12	3 500,00 €	COMITE RÉGIONAL	
CHALLENGE 12 (coupes+médailles)	1 000,00 €	CONSEIL DÉPARTEMENTAL (aide manifestations)	1 500,00 €
AIDES ACCORDÉES		CONSEIL DÉPARTEMENTAL (aide fonctionnement)	2 000,00 €
CDOS	300,00 €	MANIFESTATIONS SPORTIVES (engagements)	3 000,00 €
F.F.N.	200,00 €	INTÉRÊTS LIVRET	50,00 €
TENUES équipements	700,00 €	FONDS PROPRES	
FRAIS DÉPLACEMENTS + FORMATIONS + DIVERS	100,00 €		
CNDS RETOUR AUX CLUBS SUITE AUX ACTIONS	4 250,00 €		
TOTAL	10 550,00 €	TOTAL	10 550,00 €
BÉNÉVOLATS et MAD BASSINS	90 000,00 €	BÉNÉVOLATS et MAD BASSINS	90 000,00 €
	100 550,00 €		100 550,00 €
SOLDE			0,00 €

4. Rapport sportif – intervention de Patrice VIDAL.

Patrice VIDAL présente le rapport sportif. D'une manière générale, les principaux indicateurs de ce rapport en termes de résultats sont les suivants :

- 3 demi-journées consacrées à la première édition des Jeux de l'Aveyron, un programme spécifique aux catégories avenir et jeunes, basé sur l'épanouissement en milieu aquatique, l'effort et le dépassement de soi.



- 15 compétitions départementales de Natation Course organisées dont 3 en Maîtres et 1 compétition organisée par un club ; 5 sessions de Pass'Sports de l'Eau et 10 sessions de Pass'Compétition.
- 1 regroupement départemental pour les catégories Dames 10 à 13 ans et Messieurs 11 à 14 ans avec participation au Meeting de l'Amitié à Millau et 1 sélection départementale (28 dames et 16 messieurs) à la finale du Meeting Alex Jany.
- Natation Course :
 - 13 nageurs (pour SO Millau) aux Championnats de France Elite 25 m.
 - 7 nageurs (1 pour Grand Rodez Natation et 6 pour SO Millau) aux Championnats de France Elite 50 m (1 médaille d'argent en 100 m Brasse).
 - 7 nageurs (1 pour Grand Rodez Natation et 6 pour SO Millau) aux Championnats de France Promotionnels.
 - 6 nageurs (SO Millau) aux Championnats de France Jeunes.
 - 9 nageurs (2 pour Grand Rodez Natation et 7 pour SO Millau) au Critérium National Promotionnel été (1 médaille d'or en 100 m et 200 m Papillon, 1 médaille d'argent sur 400 m 4 Nages, 1 médaille de bronze sur 200 m 4 Nages).
 - Classement National des Interclubs Dames : SO Millau, 25^{ème} français, Grand Rodez Natation, 172^{ème} français, CN Villefranche de Rouergue, 587^{ème} français.
 - Classement National des Interclubs Messieurs : SO Millau, 21^{ème} français, Grand Rodez Natation, 366^{ème} français, CN Villefranche de Rouergue, 694^{ème} français.
 - Classement National des Interclubs Jeunes : Grand Rodez Natation, 91^{ème} français, CN Villefranche de Rouergue, 369^{ème} français.
- Eau Libre :
 - 7 nageurs (7 pour SO Millau) aux Championnats de France 5 km Indoor (SO Millau 3^{ème} club français).
 - Marines BOUDES (SO Millau), Championne de France Juniors 1 sur 10km, Margaux BOUTELOUP, 4^{ème} Juniors 2 sur 25 km.
 - Marines BOUDES (SO Millau), première de la Coupe de France Juniors 1 et Camille BOUTELOUP (SO Millau), 3^{ème} Juniors 2 ; Margaux BOUTELOUP (SO Millau) première de la Coupe de France Juniors 2.

Compte-tenu de ces informations, le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.

5. Réforme de la Licence – intervention de Bernard DALMON et Julien VILLE.

La réforme de la Licence, portée par la Fédération Française de Natation, s'inscrit d'une part dans la réponse donnée aux injonctions de l'Etat et d'autre part en stricte cohérence avec la réforme de la gouvernance de la fédération. La réforme de la Licence, expérimentale avant tout,



est mise en place en trois temps entre le début de l'été 2018 et la fin de l'été 2019. Il s'agit d'adapter l'offre de pratique aux différents publics identifiés. Au-delà des aspects tarifaires, sont également abordés les premiers avantages ayant pu être mis en place dès 2018.

D'un point de vue général, la politique fédérale en vigueur (fonctionnement, développement des pratiques, programme de performances fédéral, optimisation de la performance, contractualisation, labellisation...) est également présentée.

Le support de l'intervention de Bernard DALMON et Julien VILLE est fourni en annexe.

6. Questions diverses.

En l'absence de questions diverses, les travaux de l'Assemblée Générale sont clôturés.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale : 12h20

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général



Assemblée Générale Comité Aveyron de Natation

Onet le Château – 5 janvier 2019

- **Une réforme menée en 3 temps**

Été 2018

- Création de la licence Eau Libre Promotionnelle

Rentrée 2018

- Mise en place d'une nouvelle offre de licences
 - ❖ Compétiteur
 - ❖ apprentissage/perfectionnement
 - ❖ loisir/santé/aquagym/...
 - ❖ dirigeants/bénévoles/entraîneurs
 - ❖ activité promotionnelle (JAN, etc)

Rentrée 2019

- Possibilité de modifier le circuit de la licence
- Possibilité de créer une licence à deux étages
- Possibilité de moduler de nouveaux tarifs



• Grille tarifaire « affiliation générale »

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
Compétiteur (11 ans et +)	32 €	18 €	50 €	39,50 €
Compétiteur (10 ans et -) et été	16 €	14 €	30 €	23 €
Natation pour tous (0-10 ans)	12,50 €	9,5 €	22 €	23 €
Natation pour tous (11-15 ans)	12,50 €	9,5 €	22 €	39,50 €
Natation pour tous (16 ans et plus)	5,80 €	4,20 €	10 €	39,50 €
Dirigeants/bénévoles/officiels/entraîneurs	10 €	5 €	15 €	39,50 €
Eau Libre promotionnelle	10 €	5 €	15 €	inexistant
J'apprends à nager	12,80 €	2,20 €	15 €	15 €
e-Licence (disponible via l'application fédérale en cours de création)	8 €	4 € dont 2 € au club	12 €	inexistant
Natation pour tous été (0-15 ans)	10 €	8 €	18 €	23 €
Natation pour tous été (16 ans et plus)	5,80 €	4,20 €	10 €	23 €



- **Procédure de paiement**

L'une des nouveautés de la Réforme de la Licence est le schéma de prise de la licence. A titre de rappel, le paiement de celle-ci peut être réalisé:

- par carte bancaire pour n'importe quel montant du bon commande.** Dans ce cas, la prise en compte est immédiate et l'homologation instantanée. **Ce mode de paiement est vivement recommandé.**
- par virement bancaire pour un montant du bon de commande supérieur à 3500 Euros. Dans ce cas, après avoir cliqué sur virement, vous recevez un courriel à partir duquel il est nécessaire de copier-coller le code MPK (suivi de plusieurs chiffres) sur le motif de virement. L'homologation nécessite alors 3 à 5 jours ouvrés. Il est possible de contacter le Service Licence de la Fédération Française de Natation à compter du 6ème jour ouvré en cas de non-homologation.

- **Grille tarifaire « affiliation animation »**

- Deux possibilités

pour les clubs d'été

- ❖ Dans l'affiliation animation (de 1 mois à 4 mois) pour ceux qui ne font pas de compétition, avec 2 tarifs pour une licence Natation pour tous en fonction de l'âge :

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
Natation pour tous (0-15 ans)	11 €	7 €	18 €	23 €
Natation pour tous (16 ans et +)	5,8 €	4,2 €	10 €	23 €

Avec un montant de l'affiliation réduit : 100 € pour 1 mois, 150 € pour 2 mois, 190 € pour 3 mois et 220 € pour 4 mois.

• Grille tarifaire « affiliation animation »

❑ Deux possibilités

pour les clubs d'été

❖ Dans l'affiliation générale, avec une ristourne de 100 € pour que le montant de l'affiliation ne soit en rien modifié pour eux, avec :

Licences	Tarifs		Montant	
	part fédérale	part régionale	après la réforme	avant la réforme
Compétiteur été	16 €	14 €	30 €	23 €

• Une réforme réfléchie

- ❑ Une licence loisir à 10 € et un risque financier pour la fédération entre 700 et 800 k€
- ❑ Les parts ligue persistent mais sont fixées par l'AG de la FFN
- ❑ Le club perçoit la licence, effectue le virement à la fédération qui redistribue immédiatement à la ligue

FFN
équitable



• Une réforme réfléchie

- ❑ Fixer comme conditions *sine qua non* le 100 % licences pour:
 - ❖ apparaître dans le classement national ou bénéficier de subvention CNDS
 - ❖ intégrer et/ou rester dans le dispositif du Programme de Performance Fédéral
 - ❖ accueillir toute organisation fédérale (compétition, assemblée générale...)



- **Mesures additionnelles**

- ❑ La création d'un club FFN, dans une affiliation spécifique, à destination
 - ❖ des kinés et médecins
 - ❖ des cadres techniques et salariés
 - ❖ des athlètes Français évoluant à l'étranger qui le souhaitent.
- ❑ Ouverture de la possibilité de sur-licence pour favoriser les licenciés UNSS, ASPTT, FFTri, etc. à venir se licencier à la FFN avec la création d'une affiliation fédération partenaire spécifique



• Services associés

- Envoi de la licence numérique à chacun
- Réduction sur la billetterie des événements FFN
- Accès gratuit à la version interactive de Natation Magazine
- Réduction sur l'abonnement à la version papier de Natation Magazine (30€ par an au lieu de 40€)
- Réduction sur le prix d'entrée dans certaines piscines
- 20% de réduction sur toute la boutique FFN
- 10% de réduction sur tous les produits Tyr
- Offre de bienvenue au CIC (offre de bienvenue : 150 €)
- Tarif promotionnel dans les hôtels Appart'city

Des avantages qui ne demandent
qu'à croître avec le nombre de licences



• Impact budgétaire

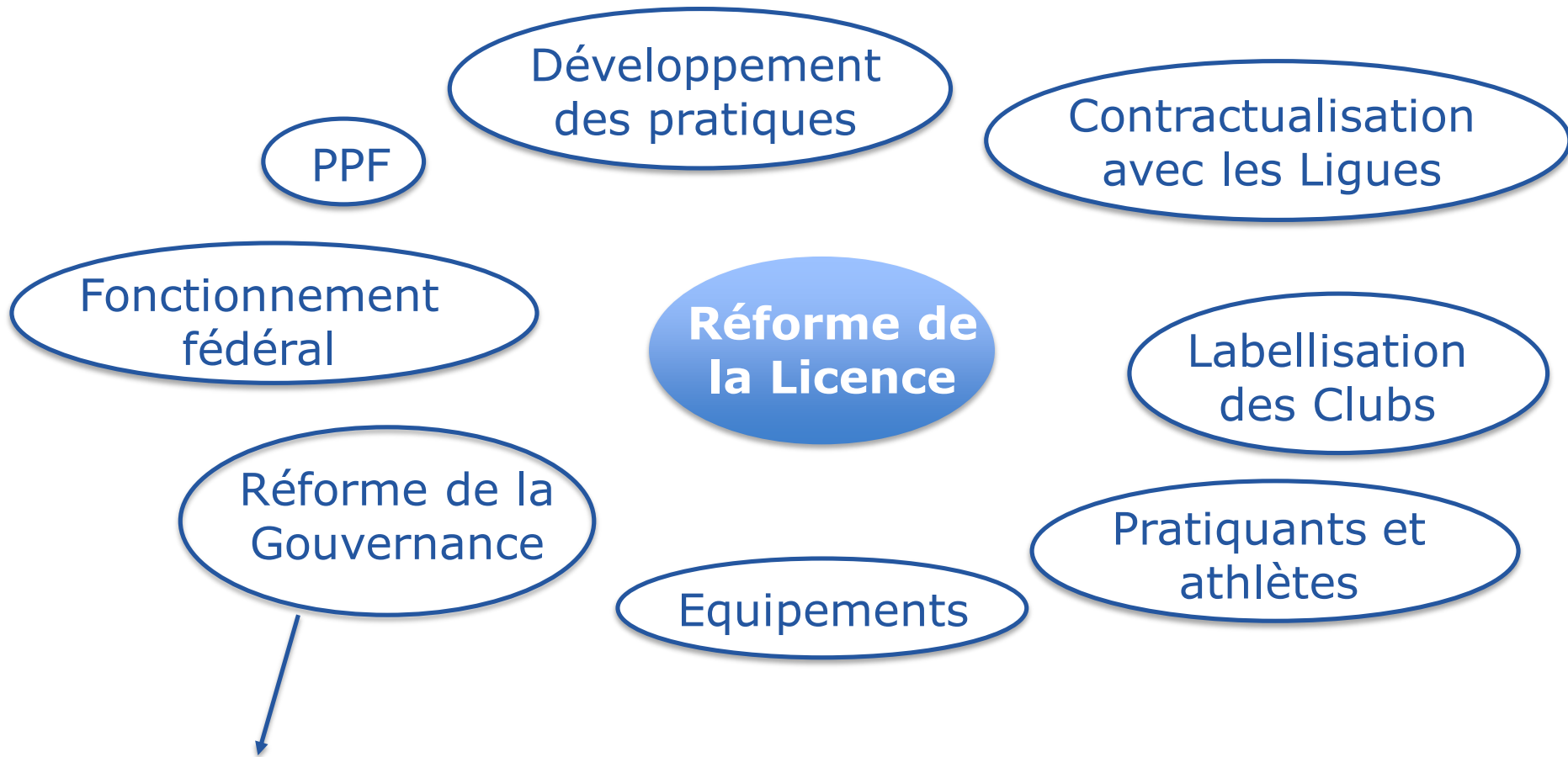
- ❑ Impact de 800 k€ sur le budget fédéral
- ❑ Impact de 500 k€ sur la somme des budgets des ligues
- ❑ Equilibre à + 10.000 apprentissage et + 110.000 loisirs pour le budget fédéral
- ❑ Objectif à + 16.000 apprentissage et + 160.000 loisirs pour que l'ensemble des ligues soit globalement équilibré

• Création d'un fonds de péréquation

- ❑ *La FFN s'engage à ne pas voir sa situation financière s'améliorer si une des 19 ligues devait être perdante. En précisant néanmoins que ce fonds sera mis à disposition d'une ou plusieurs ligues si et seulement si elle s'est engagée dans la contractualisation et qu'elle aura prouvé à la FFN avoir fait le nécessaire pour mettre en place les actions pouvant conduire à une augmentation importante de ses licenciés*



Cohérence de la Politique Fédérale



Permettre à chaque club affilié à la Fédération Française de Natation, d'élire au suffrage direct le Comité Directeur selon le principe : 1 licencié = 1 voix



Cohérence de la Politique Fédérale

• Fonctionnement fédéral

- ❑ Vente du siège et déménagement à Clichy
- ❑ 200 000 € économisés par an en faveur du secteur sportif et des clubs



• Programme de Performance Fédéral

- ❑ Les clubs auront un intérêt financier à inscrire leurs adhérents non licenciés par « une augmentation du nombre de licences avec une politique ambitieuse où les clubs devront licencier tous leurs adhérents non licenciés »
- ❑ Obligation de « s'inscrire dans la politique fédérale (obligation de licencier 100% des adhérents) »



Cohérence de la Politique Fédérale

- **Développement des pratiques**

- Opérations estivales (Tournée EDF Aqua Challenge, Coupe de France d'Eau Libre...)
- Opérations J'Apprends A Nager, Nager Forme Santé, ...

- **Contractualisation avec les Ligues**

- Contribution fédérale via une part fixe initiale
- Contribution fédérale via une part variable ajustée au *prorata* de l'augmentation du nombre de licences
- Sur-contribution fédérale basée sur les actions de développement des pratiques

- **Labellisation des Clubs**

- 100% des adhérents licenciés
- Une nouvelle version de la Labellisation en cohérence avec la Réforme de la Licence et le PPF
- Une incitation à une collaboration systématique entre la Ligue et le Club pour l'accueil d'organisations fédérales et *in fine* permettre la mise en place d'une politique et d'une valorisation régionales



Cohérence de la Politique Fédérale

• Praticants et athlètes

- ❑ Accès gratuit à la version premium de l'application Swimming Heroes by FFNatation (contenus exclusifs, suivi des performances, coaching personnalisé, conseils pratiques, partages d'expérience avec la communauté « natation », géolocalisation des lieux de pratiques...)



A compter du 8 janvier 2019

- ❑ Création d'un fonds à hauteur de 0,50 € par licence, dès à présent, en faveur de la formation, la reconversion et la prévoyance des anciens sportifs de haut-niveau



Licencier tous ses adhérents c'est ...

- Respecter les statuts de la Fédération
- Mettre les clubs au centre de l'apprentissage de la natation et de la gestion des équipements, c'est-à-dire au cœur du dispositif
- Eduquer les jeunes nageurs d'aujourd'hui qui seront les dirigeants de demain
- **Créer puis accroître une réelle communauté de nageurs pour demander un parc d'équipements adapté**

FFN
entreprenante
connectée
courageuse
équitable
respectueuse
attentive
pragmatique



FFN mobilisée au
service d'un projet
JUDICIEUX



« cette réforme n'est pas seulement "ambitieuse", elle est avant toute chose courageuse et osée »

Un Cadre d'Etat





Merci
Excellente saison sportive 2019